

L'ÉTIQUETAGE SEMANTIQUE DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS EN VUE DE LEUR DESAMBIGUÏSATION DANS DES GROUPES NOMINAUX SIMPLES

Izabella Thomas
Centre L. Tesnière
Université de Franche-Comté, Besançon
izabella.thomas@9online.fr

Introduction

Le choix de la méthodologie dans la description du sens des unités lexicales dépend de l'objectif qu'on se fixe. En ce qui concerne le choix de l'étiquetage sémantique des adjectifs qualificatifs, nous avons voulu répondre à deux objectifs : premièrement, créer un cadre globalisant, pouvant décrire l'ensemble des adjectifs qualificatifs¹ du français ; deuxièmement, permettre la désambiguïsation des adjectifs dans des groupes nominaux et cela, de façon automatique. Par conséquent, les étiquettes sémantiques que nous proposons peuvent être divisées en deux groupes : les étiquettes classificatoires, obligatoires pour chaque adjectif et les étiquettes spécifiques, associées à certaines catégories d'adjectifs, ayant pour objectif la description de leur fonctionnement sémantique particulier en association avec un nom. Le dictionnaire qui en résulte, possède la capacité de fournir toutes les données nécessaires à un système de désambiguïsation sémantique. Dans cette présentation nous discutons le choix des étiquettes en fonction de phénomènes linguistiques qu'elles permettent de cerner.

1. Les principes classificatoires (étiquettes : Type de Propriété, Ensemble, Valeur dans l'ensemble)

La première étape dans la construction du sens d'un adjectif consiste à le situer sur le plan référentiel, puisque l'adjectif ne possède pas d'existence référentielle autonome (Riegel 1993). Par exemple la propriété d'*être froid* ne peut être définie sans savoir s'il s'agit d'un *café froid*, d'un *homme froid* ou d'un *accueil froid*. Cette première étape se fait par l'attachement d'un adjectif à un type de *Propriété*² et, par la suite à un *ensemble* qui en découle.

Nous proposons une catégorisation générale des adjectifs qualificatifs en cinq types de *Propriétés*, définies en fonction de la nature de l'objet qu'il catégorise :

- a) Propriétés des objets matériels (PMAT) (*dur, large, noir, humide, propre, carré* dans un *bois dur, un large passage, un coffre noir, de l'herbe humide, une chambre propre, une cour carré*)
- b) Propriétés des objets vivants (PVIV) (*jeune, maigre, stérile, malade* dans un *jeune chat, une fille maigre, un homme stérile, une rose malade*)
- c) Propriétés des humains (PHUM) (*intelligent, joyeux, courageux, paresseux* dans un *élève intelligent, un bébé joyeux, un soldat courageux, un musicien paresseux*)
- d) Propriétés des abstraits (PABS) (*éphémère, long, intense, bref* dans un *sentiment éphémère, un long voyage, un bonheur intense, une brève rencontre*)
- e) les adjectifs non-spécifiques (ANS), c'est-à-dire ceux qui peuvent décrire les propriétés de n'importe quel objet, indépendamment de leur statut catégoriel (*utile, bizarre, affreux* dans un *chien utile, une dame bizarre, une affreuse inquiétude*)

Ensuite, une granulation plus fine est obtenue en subdivisant chaque type de *Propriétés* en une série des ensembles regroupant les adjectifs qui expriment la même *Propriété* d'un objet : par exemple, les adjectifs qui expriment la notion du goût (à l'intérieur de *Propriétés* de matériels) (*acre, sucré, salé, insipide, fade, succulent, doux ...*), température (PMAT) (*frais, froid, chaud, tiède, brûlant*) ou intelligence (PHUM) (*imbécile, abruti, bête, idiot, niais, stupide, intelligent*). Ces ensembles, établis sur la notion de la relation de pertinence (Thomas 2003), sont les plus nombreux pour les *Propriétés* des

¹ Pour la délimitation du corpus voir (Thomas 2002)

² Nous appelons une *Propriété* une entité conceptuelle désignant un attribut possible d'un objet de l'univers découlant de son statut ontologique.

humains : nous en avons énuméré 57 contre 38 pour les Propriétés des matériels et seulement 8 pour les Propriétés des vivants.

Chaque sens d'un adjectif polysémique est encodé dans un ensemble différent. Ainsi, le même adjectif peut se retrouver dans plusieurs types de Propriétés, et dans plusieurs ensembles. Par exemple, un adjectif comme *dur* sera étiqueté comme une Propriété de matériel, ensemble DURETE³ en fonction de son acceptation dans le syntagme *un lit dur* et comme une Propriété des humains, ensemble SEVERITE dans *un professeur dur*.

La deuxième étape, purement linguistique, consiste à définir la valeur de l'adjectif à l'intérieur d'un ensemble. Ceci est fait à l'aide de la notion de l'échelle d'interclassement finie (Gentilhomme 1985), qui détermine l'ordre par une relation ternaire (y est entre x et z). L'échelle que nous avons construit possède 11 valeurs, celles de base (1 et -1) étant associées à deux adjectifs antonymes qui fondent un ensemble (par exemple *soucieux* et *insouciant*). Les autres valeurs sont construites à l'aide d'une expression adverbiale à laquelle on ajoute un des adjectifs de base. Par exemple dans l'ensemble fondé sur les adjectifs antonymes *méfiant* et *confiant*, l'adjectif *crédule* correspond à *extrêmement confiant* (valeur 4), *naïf à trop confiant* (valeur 5), et *soupçonneux* à *un peu méfiant* (valeur -1).

En conséquence chaque adjectif est identifié dans un dictionnaire par au moins trois paramètres⁴ : Type de Propriétés, Ensemble et Valeur dans l'ensemble. Cependant cela s'avère insuffisant pour rendre compte de la compatibilité entre les adjectifs et les substantifs dans des groupes nominaux. Les étiquettes plus spécifiques doivent être associées à certains adjectifs. Elles permettent de rendre compte de deux phénomènes qui permettent de mieux cerner la compatibilité sémantique entre un adjectif et un nom dans un groupe nominal : la polysémie des adjectifs et la relation particulière entre un adjectif et un nom dans un groupe nominal.

2. Les étiquettes spécifiques

On impose les étiquettes spécifiques là, où les principes classificatoires ne sont pas suffisants, pour prévenir une interprétation erronée du sens d'un adjectif dans un groupe nominal. Il s'agit surtout des adjectifs polysémiques (§ 2.1), mais aussi des adjectifs qui, tout en gardant leur sens, provoque une interprétation différente du groupe nominal dont ils font partie (§ 2.2).

2.1 Les adjectifs polysémiques

Dans le cadre de notre modèle nous définissons la polysémie des adjectifs de la façon suivante :

Un adjectif est polysémique lorsqu'il appartient à plus d'un ensemble.

Il nous faut ajouter que ces ensembles peuvent se retrouver soit dans le même type de Propriétés, soit dans deux ou plusieurs types différents de Propriétés. Dans le premier cas nous aurons affaire à la polysémie intra-catégorielle, dans le second à la polysémie extra-catégorielle.

2.1.1 Polysémie intra-catégorielle

Nous avons à faire à la polysémie intra-catégorielle lorsqu'un adjectif prend des sens différents à l'intérieur d'une même catégorie de noms, c'est-à-dire qu'il se retrouve dans plusieurs ensembles attachés à un même type de Propriétés.

Exemple

<i>Aigu</i> ₁ : PMAT, FORME	<i>un couteau aigu</i>
<i>Aigu</i> ₂ : PMAT, TONALITE	<i>un son aigu</i>

L'ambiguïté provoquée par la polysémie intra-catégorielle peut être résolue de deux façons :

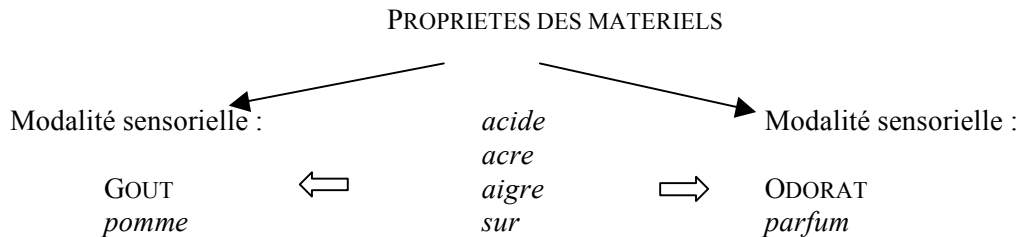
³ Les noms des ensembles sont choisis arbitrairement, le seul critère pris en compte étant leur pouvoir évocateur de la Propriété qu'ils décrivent.

⁴ Bien qu'elles fassent partie de notre modèle, nous ne discuterons pas ici les étiquettes contenant les informations sur le registre de la langue, et la position syntaxique de l'adjectif dans le groupe nominal.

- soit par la spécification de la modalité sensorielle par laquelle les objets peuvent être appréhendés (en ce qui concerne la catégorie de matériels) ;
- soit par la création de sous-catégories sémantiques (pour toutes les catégories des noms).

2.1.1.1 La spécification de la modalité sensorielle (étiquettes : Modalité sensorielle, Type de relation)

La polysémie de nombreux adjectifs est liée à la transposition intra-sensorielle, c'est-à-dire au passage d'un sens à l'autre. Par exemple, certains adjectifs exprimant à la base la notion de goût, peuvent aussi décrire les différents types d'odeurs :



Ce problème concerne uniquement les adjectifs décrivant les Propriétés des matériels, d'autres objets ne pouvant pas s'associer directement avec les adjectifs de ce type (**un homme amer* n'est pas *amer* ou goût ou à l'odeur, *un professeur dur* n'est pas *dur* au toucher ; voir (Thomas 2002) pour une argumentation plus détaillée). Par conséquent, les ensembles associés aux Propriétés de matériels sont distribués en fonction de la modalité sensorielle, qu'ils impliquent.

Exemple :

une pomme amère

Amer, Type de Propriétés : PMAT, modalité sensorielle : GOUT

un parfum amer

Amer, Type de Propriétés : PMAT, modalité sensorielle : ODORAT

De plus, certains adjectifs semblent être totalement liés à une modalité sensorielle (par exemple *odorant*, *malodorant* en ce qui concerne l'odeur), et, par la même peuvent s'associer avec un plus grand nombre d'objets (comparer *un océan malodorant* versus **un océan amer*); ceci est aussi spécifié dans la description sémantique du sens d'un adjectif (étiquette : Type de Relation).

2.1.1.2 Sous-catégorisation sémantique (étiquette : Sous-catégorie)

Il s'agit d'un problème classique des adjectifs qui prennent un sens spécifique par rapport à une sous-catégorie d'objets (exemple : *chaud* dans *une veste chaude* et *une soupe chaude*). La distinction de deux sens de cet adjectif se fait, tout d'abord, par la création de deux ensembles différents, l'un exprimant la notion de température (incluant les adjectifs tels que *froid*, *frais*, *tiède*, *chaud*, *brûlant*) et l'autre exprimant la qualité de protéger du froid et n'incluant que deux adjectifs (*chaud* et *froid*). Ensuite, la sous-catégorie d'objets qui peut accepter le deuxième sens de cet adjectif doit être spécifié dans la description sémantique de l'adjectif (par exemple, VETEMENT).

2.1.2 Polysémie extra-catégorielle

Nous avons à faire à la polysémie extra-catégorielle lorsqu'un adjectif se retrouve dans au moins deux ensembles, chacun attaché à un type différent de Propriétés (exemple : *vert* dans *un tapis vert* (PMAT, COULEUR) et *des prunes vertes* (PVIV, ETAT DE MATURATION)). La résolution des ambiguïtés provoquées par une polysémie extra-catégorielle ne nécessite pas le rajout d'étiquettes spécifiques dans la description des adjectifs.

2.2 Relation particulière entre un Nom et un Adjectif dans le groupe nominal (étiquettes : Type 1, Type 2)

Il s'agit ici des adjectifs « orientés-agent » et d'« émotion » (Bouillon 2001). La différence principale entre ces deux types d'adjectifs réside dans le fait que les adjectifs orientés-agent « (...) se réfèrent à la *manifestation* de la qualité dénotée par l'adjectif (...) » (Bouillon 2001 : 127), tandis que les adjectifs d'émotion ont plutôt un *sens causatif*. Par exemple, *un livre triste* est un livre qui cause la tristesse de l'individu qui le lit, tandis que *un film intelligent* manifeste l'intelligence de son auteur (et ne cause pas l'intelligence de celui qui le regarde). Les conséquences de la distinction entre les adjectifs orientés-agent et les adjectifs d'émotion sont très importantes pour notre approche. Comme les adjectifs orientés-agent décrivent toujours « un individu, relativement à ce qu'il fait » (Bouillon 2001 : 126), ils ne peuvent pas qualifier tous les objets de l'univers, mais seulement ceux qui impliquent dans leur signification la présence d'un individu, qui, en plus, « fait » quelque chose ; cela veut dire qu'il y a un lien d'action entre l'objet et l'individu. Par exemple, dans le syntagme *un sourire timide*, la timidité n'est pas la PROPRIÉTÉ du *sourire*, mais de l'individu qui sourit. D'un autre côté, certains objets ne pourront jamais être modifiés par les adjectifs orientés-agent, puisqu'on ne trouvera pas de relation d'action entre eux et un agent potentiel (par exemple **un soleil intelligent*, **une rivière maladroite*, **une pierre malhonnête*)⁵.

En ce qui concerne les adjectifs d'émotion, il n'y a pas de restrictions sur leur compatibilité avec les noms : n'importe quel objet du monde peut provoquer un état émotionnel chez un individu. On peut être triste à cause d'*une dispute*, d'*une nouvelle*, mais aussi à cause du *soleil*, de la *rivière* ou d'*une pierre*. Certains objets nous rendent triste plus souvent ; mais c'est la seule différence entre *une nouvelle triste* et *un soleil triste*.

Dans notre classification, tous ces adjectifs appartiennent à un des ensembles attachés aux Propriétés des humains, puisque d'une manière ou d'une autre ils décrivent la propriété d'un individu. Leur type (orienté-agent ou d'émotion) est spécifié pour permettre l'interprétation correcte du groupe nominal dont ils font partie.

3. Conclusion

La description sémantique de l'adjectif qualificatif dans le dictionnaire comporte trois étiquettes classificatoires : Type de Propriétés, Ensemble, Valeur dans l'ensemble, et cinq étiquettes spécifiques : Modalité sensorielle, Type de relation, Sous-catégorie, Type 1 et Type 2. Les informations sémantiques associées à ces étiquettes permettent, d'une part, de décrire le sens des adjectifs qualificatifs du français et d'autre part, en association avec un système de désambiguïsation, de lever la plupart d'ambiguïtés résultant de l'interprétation du sens de l'adjectif dans un groupe nominal. Il faut néanmoins ajouter que certaines informations sémantiques nécessaires aux traitements des adjectifs sont portées par les substantifs, et par conséquent, doivent être encodées dans un dictionnaire de noms.

Références bibliographiques

- BOUILLON P. (2001), *Polymorphie et sémantique lexicale : le cas des adjectifs*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq
- GENTILHOMME Y. (1985), *Essai d'approche microsystemique. Théorie et pratique*, Peter Lang, Bern/ Francfort-s. Main/ New York
- NOAILLY M. (1999), *L'adjectif en français*, Ophrys, Paris
- THOMAS I. (2003), *Quels types de données pour la traduction automatique de l'adjectif qualificatif dans les groupes Adj Nom/ Nom Adj : vers une approche ontologique et contextuelle*, BULAG 28, Université de Franche-Comté, Besançon.
- THOMAS I. (2002), *Vers un modèle d'interprétation du groupe Adjectif Nom/ Nom Adjectif en vue de la traduction automatique (application du français vers le Polonais)*, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.

⁵ Ce sont surtout les noms d'objets et de phénomènes naturels, puisqu'ils ne sont « fait » par personne.